

Compte rendu de la réunion des communautés de communes D'Amancey Loue Lison, du Canton de Quingey et du Pays d'Ornans, en date 21 décembre 2015

Etaient présents :

- CCALL : M. MARECHAL Philippe, Mmes VAN DE WOESTYNE Nathalie, BORDY Cécile, Ms. BOLE Joel, MARGUET Vincent & DEBRAY Michel
- CCCQ : Mmes FAIVRE Sarah & LEGAIN Christine, Ms. EDME Philippe, PERCIER Pascal, CHAUSSAROT Michel & DAUDEY Pierre
- CCPO : M. GRENIER Jean-Claude, Mmes MOREL Nicole & BEAUVAIS Michèle, Ms. PERNIN Daniel & PROST Jean-Paul
- Mmes JACQUES (DGS CCCQ) et LABBEY (DGS CCPO) & M. VEYRON (DGS CCALL)

RAPPEL ORDRE DU JOUR :

1. Validation compte rendu du 02/12/15
 2. Validation du cahier des charges (CDC)
 3. Présentation des compétences de la CCPO
-
1. Le compte rendu est validé avec la précision que le bureau d'étude devra jouer un rôle d'animateur La CCCQ propose, dès à présent, de faire appel aux services de l'Etat qui ont suggéré une mise à disposition de moyens humains suffisants permettant de diligenter des travaux de simulations budgétaires et fiscales
 2. Cahier des charges
 - La CCPO a des craintes sur le saucissonnage de l'étude entre les services de l'Etat et le bureau d'études dans la mesure où c'est le projet politique qui devra se traduire en simulation financière. La CCPO ajoute au CDC que le bureau d'études devra adapter son analyse au périmètre arrêté.
 - La CCALL est favorable à mesurer les impacts des choix politiques. On peut vouloir des compétences mais ne pas pouvoir les financer. De plus, le bureau d'études devra avoir un rôle d'animateur et devra recadrer les débats. A la question de l'organisation du travail, il est précisé que le bureau d'études devra proposer une méthodologie. Il est impératif que les conseillers communautaires soient régulièrement informés de l'avancement.
 - Pour la CCCQ, un regard extérieur et neutre sur la situation est important. Si la solution "bureau d'étude" est retenue, ce dernier devra s'appuyer sur les bases fournies par les services de l'Etat

et chiffrer les incidences des compétences obligatoires. Ces compétences obligatoires devront être examinées au cas par cas puisqu'elles ne sont pas exercées à l'identique dans chaque communauté de communes Une harmonisation sera nécessaire pour un service équitable sur l'ensemble du territoire.

A la demande de la CCCQ, est ajoutée la FPU au CDC.

Mme Faivre suggère que les 3 communautés travaillent déjà sur la phase 1 avant le choix d'un bureau d'étude et qu'en fonction des thématiques, d'autres élus soient associés à la réflexion.

Il est convenu :

- De lancer la consultation mi/fin-février,
 - Que la CCCQ interroge les services de l'Etat dès maintenant pour une réponse semaine 2 sur leur capacité à faire,
 - Que les présidents assistent aux conseils des autres communautés de communes sur la question de la fusion, RDV est pris pour le 25/01 pour la CCALL, le 4/02 pour la CCCQ et 18 février pour la CCPO.
 - Que le **diaporama** de la CCPO soit adressé aux deux autres communautés pour servir de base à leur présentation,
 - Que les deux Abbans soient invités ultérieurement,
3. La présentation des compétences de la CCPO appelle quelques questions notamment sur le budget du CIAS pour les différentes aides et sur la voirie.



Prochain rendez-vous le 18 janvier 2016 à 18h00 à la CCALL

Philippe Maréchal
Président de la CCALL

Sarah Faivre
Président de la CCCQ

Jean Claude Grenier
Président de la CCPO



COMMUNAUTÉ de COMMUNES
du
CANTON de QUINGEY